



En ce moment je travaille sur :

■ **La préparation du budget 2011.**

L'austérité est bien là, avec l'objectif de diminution de 10 % sur trois ans des dépenses d'intervention de l'Etat. Dans la perspective des débats de l'automne, autant donc fourbir ses armes dès à présent, notamment par la recherche d'informations précises sur les suppressions réelles d'effectifs dans les différents services publics : 16 000 postes d'enseignants rien que dans l'Education nationale ! Les retombées locales risquent d'être dramatiques, entre autres en raison de la baisse annoncée des aides au logement et à l'emploi, dans un contexte marqué par l'aggravation de la crise sociale.

■ **Le saisine du Conseil constitutionnel** concernant la loi d'adaptation du droit pénal français à l'institution de la Cour pénale internationale. Ce texte, découlant de la ratification par notre pays du Statut de Rome en juin 2000, était censé l'ériger en terre d'impunité absolue pour tous les génocidaires, criminels contre l'humanité, criminels de guerre. Las, son adoption aboutit au résultat exactement contraire : par son entremise, la France devient un oasis de quiétude pour tout criminel de passage sur son sol ! Peut-elle s'affranchir à si bon compte de traités internationaux ratifiés par elle ? Le Conseil constitutionnel tranchera...

J'ai récemment voté :



■ **Pour** le projet de loi tendant à l'élimination des armes à sous-munitions. Celles-ci ont fait au moins 13 000 victimes dans le monde depuis les années 1970, dont 50 % sont des enfants. Le texte prévoit leur interdiction en toutes circonstances, qu'il s'agisse d'emploi, de mise au point, de production, d'acquisition, de stockage, de cession, d'importation, d'exportation ou de commerce. Cette prohibition s'accompagne de peines lourdes et de délais de prescription allongés, dérogatoires du droit commun. Une loi particulièrement opportune, donc, que l'Assemblée nationale peut s'enorgueillir d'avoir adoptée à l'unanimité.

..... ■ **Contre** le projet de loi complétant les dispositions relatives à la démocratie sociale. Le texte prévoyait la création de commissions mixtes paritaires chargées de promouvoir le dialogue social au sein des très petites entreprises. Le groupe UMP a rejeté le dispositif, au nom des relations « idylliques » qui règneraient dans ces entreprises entre patrons et salariés... Nous n'avions plus dès lors aucune raison de cautionner un texte ainsi vidé de sa substance.





Je viens d'interpeller le gouvernement :

François Fillon,

Premier ministre, à propos du refus de la France de signer et de ratifier le protocole n° 12 à la convention européenne des droits de l'homme, qui constitue l'un des instruments internationaux les plus importants pour lutter contre toute forme de discrimination, – raciale, sexuelle, linguistique... La commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) s'en est récemment émue, dans un rapport très sévère à l'encontre de notre pays.

François Baroin,

Ministre du Budget, concernant les rumeurs faisant état de la possible fermeture en 2011 de la brigade des douanes de Quimper, qui vient déjà de perdre trois agents. Quelques jours après m'avoir informé que ces rumeurs étaient infondées, le directeur interrégional annonçait pourtant aux syndicats qu'un nouveau poste y était supprimé. Je lui demande comment une brigade où l'on détruit peu à peu des emplois peut continuer à rester « performante »...



Les ministres m'ont répondu :

Eric Besson,

Ministre de l'Immigration, sur la pratique consistant à placer des mineurs en rétention administrative, et ce, souligne la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS), en contradiction avec « leur intérêt supérieur » au sens de l'article 3-1 de la convention internationale des droits de l'enfant. L'argument ne semble guère toucher le ministre, pour qui le placement dans un tel centre « donne la possibilité d'un suivi médical de la famille »...

Benoist Apparu,

Secrétaire d'Etat chargé du Logement, sur une étude qui lui a été remise concernant les politiques de prise en charge des sans-abri dans l'Union, d'où il ressort que le modèle français, en raison de son extrême centralisation, se révèle peu efficace. Mais pourquoi donc changer un système qui ne marche pas ? La proposition d'une décentralisation de la politique de prise en charge des sans-abri, me fait savoir le ministre, n'est pas à l'ordre du jour.

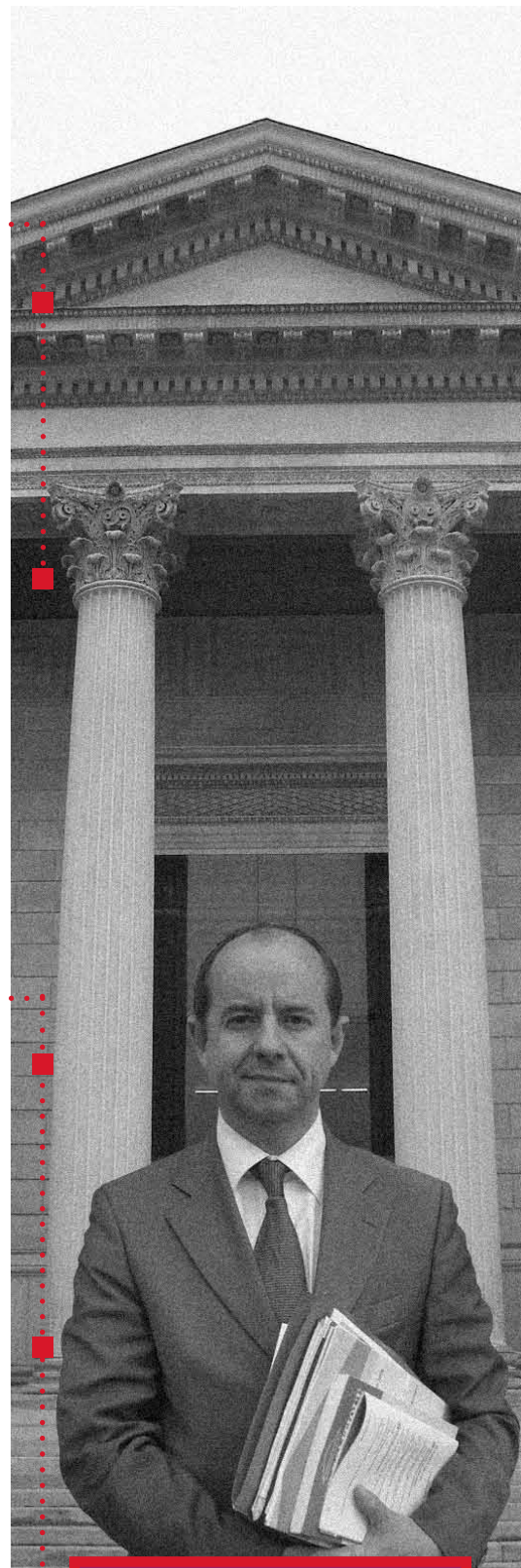
Frédéric Mitterrand,

Ministre de la Culture, sur les moyens budgétaires mis en œuvre en 2009 en faveur des langues régionales. Ils s'élèvent à quelque 500 000 euros, m'informe-t-il. Le problème est qu'en réponse à une question posée voici plusieurs mois par un collègue, il évoquait alors, pour la même année, un montant de 700 000 euros. La promotion des langues régionales revêt une telle importance pour le gouvernement qu'il ne sait pas au juste combien il dépense pour elles !

Toutes les réponses sont disponibles auprès de mon secrétariat : contact@urvoas.org ou 02 98 95 69 80

MES COLLABORATEURS :

- À Quimper, le secrétariat est assuré par Morgane Conan. Renée Fily s'occupe des interventions individuelles (renee.fily@urvoas.org) et Alain Tanguy des dossiers de la circonscription (syndicats, associations, collectivités) (alain.tanguy@urvoas.org).
- À Paris, Nicolas Vignolles prépare et suit les débats de la commission des lois (jjurvoas@assemblee-nationale.fr).



LES COORDONNÉES DE MON SECRÉTARIAT

8/10, Place de la Tourbie,
29000 Quimper.
Tél. : 02 98 95 69 80
Fax. : 02 98 95 01 30

Mail

contact@urvoas.org

Blog personnel

www.urvoas.org

Blog parlementaire
<http://assemblee.blogs.liberation.fr/urvoas/>